

APPEL A PROJETS Fondation ARC AIDES INDIVIDUELLES JEUNES CHERCHEURS 2020

Médecins, Pharmaciens : destination recherche en oncologie Master, Doctorat et Mobilité Internationale

Site de soumission : <http://appelsaprojets.fondation-arc.org>

Contact : ai@fondation-arc.org

Session de printemps 2020 (Master - Doctorat - Mobilité internationale)

Date limite de saisie en ligne pour :

Mobilité internationale : **Mardi 25 février 2020 avant 13h**

Masters : **Jeudi 27 février 2020 avant 13h**

Doctorats : **Mardi 3 mars 2020 avant 13h**

Session d'Automne 2020 (Mobilité internationale uniquement)

Date limite de saisie en ligne : **Mi-septembre 2020 (date à confirmer)**

1. Contexte et objectifs

Chaque année, dans le cadre de sa politique de soutien à la recherche en oncologie la Fondation ARC soutient des projets de recherche ambitieux et originaux dans le cadre de ses appels à projets « Aides Individuelles jeunes chercheurs ».

Depuis 2017, la Fondation poursuit son action d'accompagnement des jeunes médecins, pharmaciens ou vétérinaires souhaitant se former à la recherche, en lançant le présent appel à projets Aides Individuelles Jeunes Chercheurs « Médecins, Pharmaciens : destination recherche en oncologie ». Cet appel à projets a pour objectif d'encourager des parcours professionnels d'excellence et de sensibiliser les futurs cliniciens à la recherche, notamment translationnelle, en leur donnant les moyens de se former dans les meilleurs laboratoires de recherche en oncologie en France ou à l'étranger.

La Fondation ARC leur offre un soutien adapté à différents niveaux de leur cursus hospitalo-universitaire : Master recherche, thèse de science et mobilité internationale.

Les financements attribués couvrent le salaire des lauréats pour la réalisation de leur projet de recherche en oncologie lors de la préparation d'un master recherche 2^{ème} année ou d'un doctorat d'université française (PhD).

Le Prix Fondation ARC pour la mobilité internationale permet aux lauréats de bénéficier d'une aide financière pour leur formation par la recherche dans un laboratoire d'excellence à l'international.

Les candidats devront justifier de leur parcours médical et scientifique, de leurs motivations et faire apparaître clairement leur projet de carrière.

Les projets de recherche présentés peuvent être issus de tout laboratoire de recherche publique et relever de tous les domaines et disciplines participant à la lutte contre le cancer, depuis la recherche fondamentale et translationnelle jusqu'à la recherche clinique incluant l'épidémiologie et les sciences humaines et sociales.

- Le jeune chercheur et sa structure de recherche doivent se conformer au règlement éthique en vigueur.
- Les candidats justifiant d'un profil médical déposant une demande pour une 4^{ème} année de thèse ou un Post-doctorat en France sont invités à déposer leur demande dans le cadre des appels à projets Aides Individuelles « *Doctorants en 4^{ème} année de thèse* » et « *post-doctorants en France* ».

2. Soutiens proposés par la Fondation ARC

Aide en 2^{ème} année de master recherche (M2R)

Cette aide individuelle est destinée aux candidats justifiant d'un profil médical et a pour objectif de permettre aux candidat de se consacrer pendant une année à la réalisation d'un projet de recherche sur le cancer dans le cadre de la préparation du diplôme de Master Recherche 2^{ème} année.

Critères d'éligibilité et de recevabilité

- Profil requis : Interne ou ancien interne en médecine ou en pharmacie ; étudiant en double cursus médical-sciences ou pharmacie-sciences (en cours d'internat ou ancien interne) ; vétérinaire.
- Inscription dans une université française.
- Laboratoire d'accueil situé en France ou à l'étranger.
- Le candidat s'engage à se consacrer pleinement à son projet de recherche pendant toute la durée du financement de la Fondation ARC. Le décret du 23 avril 2009 relatif au contrat doctoral prévoit toutefois, avec l'accord de l'organisme employeur, que les activités peuvent également inclure des vacances pour du monitorat ou du conseil.
- Il n'est pas possible de candidater à une même session à plusieurs aides individuelles.

Modalités de financement

- Durée de financement : 12 mois.
- Contrat à durée déterminée (CDD à temps plein).
- Employeur : Université d'inscription ou de rattachement située en France, ou un organisme gestionnaire français (voir 4. Condition d'application « Mise en place du financement »)
- Prise d'effet du financement 2020 : entre le 1^{er} septembre 2020 et le 1^{er} janvier 2021.
- Montant du financement : environ 32 000 € annuel versé à l'organisme employeur comprenant le salaire brut et les cotisations patronales selon la grille de l'organisme gestionnaire qui établit le contrat de travail et correspondant à l'allocation de recherche du Ministère au 1^{er} septembre 2016 (salaire brut mensuel de 1 768 €).

Critères de sélection

La sélection des lauréats est fondée sur l'ensemble des critères suivants :

- Le respect des critères d'éligibilité et de recevabilité.
- Le demandeur : formation et diplômes, publications (évaluées en fonction du profil), plan de carrière, motivation.
- Le laboratoire d'accueil : environnement scientifique, publications, qualité de l'encadrement, savoir-faire en cancérologie.
- Le projet scientifique : positionnement (qualité scientifique, pertinence en cancérologie, caractère innovant), contenu (qualité du plan de travail, maîtrise du sujet et des concepts, adéquation de la méthodologie choisie), cohérence (faisabilité technique, faisabilité dans les délais impartis, objectifs réalistes dans le cadre d'un master recherche en précisant clairement le rôle du candidat).

Aides doctorales (MD-DOC)

Ces aides individuelles sont destinées aux candidats justifiant d'un profil médical et visent à soutenir la réalisation d'un projet de recherche sur le cancer dans le cadre de la préparation d'un doctorat d'université (PhD).

Critères d'éligibilité et de recevabilité

- Profil requis : Interne ou ancien interne en médecine ou en pharmacie ; étudiant en double cursus MD-PhD ou PD-PhD (en cours d'internat ou ancien interne) ; vétérinaire.
- Etre titulaire d'un Master Recherche à la date du début de financement.
- Inscription dans une université française en 1^{ère}, en 2^{ème} ou en 3^{ème} année de thèse.
Pour une demande de 3^{ème} année de thèse il faut impérativement être lauréat d'un financement Fondation ARC pour les 2 premières années de thèse.
- Laboratoire d'accueil situé en France ou à l'étranger.
- Le candidat s'engage à se consacrer pleinement à son projet de recherche pendant la durée du financement de la Fondation ARC. Le décret du 23 avril 2009 relatif au contrat doctoral prévoit toutefois, avec l'accord de l'organisme employeur, que les activités confiées au doctorant contractuel peuvent également inclure des vacations pour du monitorat ou du conseil.
- Il n'est pas possible de candidater à une même session à plusieurs aides individuelles.

Modalités de financement

- Durée de financement :
 - Pour les étudiants demandant un soutien à partir de la 1^{ère} année de thèse : 24 mois
 - Pour les étudiants demandant un soutien à partir de la 2^{ème} année de thèse : 24 mois.
 - Pour les étudiants demandant un soutien en 3^{ème} année de thèse : 12 mois*Rappel : ce soutien financier n'est ouvert qu'aux candidats lauréats d'un financement Fondation ARC pour les 2 premières années de thèse. Une évaluation intermédiaire des 2 premières années de thèse sera réalisée¹.*
- Contrat à durée déterminée (CDD à temps plein).
- Employeur : Université d'inscription ou de rattachement située en France, ou un organisme gestionnaire français (voir 4. Condition d'application « Mise en place du financement »).
- Prise d'effet du financement 2020 : entre le 1^{er} septembre 2020 et le 1^{er} mars 2021.
- Montant du financement : environ 45 000 € annuel versé à l'organisme employeur comprenant le salaire brut et les cotisations patronales selon la grille de l'organisme gestionnaire qui établit le contrat de travail.

Critères de sélection

La sélection des lauréats est fondée sur l'ensemble des critères suivants :

- Le respect des critères d'éligibilité et de recevabilité.
- Le demandeur : formation et diplômes, publications (évaluées en fonction du profil), plan de carrière, motivation.
- Le laboratoire d'accueil : environnement scientifique, publications, qualité de l'encadrement, savoir-faire en cancérologie.
- Le projet scientifique : positionnement (qualité scientifique, pertinence en cancérologie, caractère innovant), contenu (qualité du plan de travail, maîtrise du sujet et des concepts, adéquation de la méthodologie choisie), cohérence (faisabilité technique, faisabilité dans les délais impartis, objectifs réalistes dans le cadre d'un doctorat de sciences).

¹ Les modalités de l'évaluation intermédiaire seront communiquées aux candidats concernés

Prix Fondation ARC pour la mobilité internationale

Ce prix constitue une aide à la mobilité permettant aux lauréats de bénéficier d'une formation complémentaire par la recherche dans un laboratoire d'excellence à l'international.

Critères d'éligibilité et de recevabilité

- Profil requis : Candidats titulaires d'une thèse d'exercice (médecine ou pharmacie ou vétérinaire) ou internes en médecine ou en pharmacie.
- Laboratoire d'origine situé en France.
- Laboratoire d'accueil situé à l'étranger.
- Cas particulier : Les lauréats d'un financement pour une aide individuelle de la Fondation ARC ne sont pas éligibles à un prix de mobilité internationale pendant les 12 mois qui suivent l'obtention du financement.
- Cette mobilité doit impérativement s'accompagner d'un projet de retour en France pour poursuivre une carrière incluant une activité de recherche en oncologie.
- Un plan de financement de la mobilité sera joint au dossier.
- Il n'est pas possible de candidater à une même session à plusieurs aides individuelles.

Modalités de financement

- Durée de la mobilité : 6 ou 12 mois.
- Indemnité forfaitaire versée par la Fondation ARC en une seule fois en début de séjour.
- Prise d'effet pour la session de printemps 2020 : entre le 1^{er} septembre 2020 et le 1^{er} mars 2021.
- Prise d'effet pour la session d'automne 2020 : entre le 1^{er} mars 2021 et le 1^{er} septembre 2021.
- La date de début de financement doit correspondre à la date d'arrivée dans le laboratoire d'accueil à l'étranger.
- A l'arrivée du candidat dans son laboratoire d'accueil, une attestation de présence signée du laboratoire d'accueil spécifiant la période de présence devra être envoyée à la Fondation ARC.
- Le montant du Prix sera défini en fonction de l'expérience du lauréat, des conditions de séjour et d'un éventuel maintien de salaire dans les limites :
 - 30 000 € maximum pour une mobilité de 12 mois
 - 15 000 € maximum pour une mobilité de 6 mois

Critères de sélection

La sélection des lauréats du prix est fondée sur l'ensemble des critères suivants :

- Le respect des critères d'éligibilité et de recevabilité.
- Le demandeur : formation et diplômes, publications (évaluées en fonction du profil), motivation, plan de carrière et intégration de l'expérience au retour en France.
- Le laboratoire d'accueil : environnement scientifique, publications, qualité de l'encadrement, savoir-faire en cancérologie, plus-value du laboratoire d'accueil.
- Le projet scientifique : positionnement (qualité scientifique, pertinence en cancérologie, caractère innovant), contenu (qualité du plan de travail, maîtrise du sujet et des concepts, adéquation de la méthodologie choisie), cohérence (faisabilité technique, faisabilité dans les délais impartis, objectifs réalistes dans le cadre de la mobilité).

3. Sélection des projets

Après vérification de leur éligibilité et recevabilité à l'appel à projets, les dossiers de candidature sont soumis à expertise par les Commissions Nationales Thématiques. Chaque demande est expertisée dans le respect de la charte de déontologie et de la procédure de prévention et de gestion des liens d'intérêts établis par la Fondation ARC.

Les critères de sélection sont ceux définis pour chaque appel à projets.

Les demandes de financements de Masters ou Doctorat émanant de la même équipe pourront faire l'objet d'un arbitrage particulier.

Après expertise et classement par les Commissions Nationales Thématiques, les dossiers de Master et doctorats sont soumis au Conseil Scientifique.

Les Prix de mobilité internationale et les demandes de 3^{ème} année de thèse sont expertisés en Conseil Scientifique.

La liste finale des lauréats, validée par le Conseil Scientifique est proposée au Conseil d'Administration de la Fondation ARC pour décision de financement.

4. Conditions d'application

Mise en place du financement

- Les aides en 2^{ème} année de master et les aides doctorales ne sont pas cumulables avec des financements d'autres organismes financeurs. Les candidats ayant formulé des demandes auprès de plusieurs financeurs pour la même période ou une partie de cette période doivent, en cas d'obtention, faire connaître le plus rapidement possible leur choix à la Fondation ARC. Si le choix ne se porte pas sur la Fondation ARC, le financement est caduc et ne peut être reporté. Toute candidature ultérieure fera l'objet d'un dossier de candidature à constituer et à présenter de nouveau, suivant le calendrier fixé par la Fondation ARC.
- Pour les aides en 2^{ème} année de master et les aides doctorales, l'organisme employeur devra être situé en France et être prioritairement l'université d'inscription ou de rattachement en France.
- Les laboratoires d'accueil en France éligibles doivent appartenir à l'un des organismes suivants : organisme public de recherche (université, EPST, EPIC, etc.) ; organisation à but non lucratif (associations, fondations, etc.) ; établissement de santé public ou privé à but non lucratif (CHU, CH, CRLCC, etc.).
- Les laboratoires d'accueil à l'étranger éligibles doivent appartenir à un organisme public de recherche ou un établissement de santé public ou privé à but non lucratif.
- Le salaire brut et les cotisations patronales sont à la charge de la Fondation ARC par convention avec l'organisme employeur qui établit le contrat de travail. Il appartient au bénéficiaire du financement de vérifier auprès de son organisme employeur que son laboratoire d'accueil est compatible et peut y être rattaché. En cas de difficulté de mise en place du financement, la Fondation ARC ne pourra être tenue responsable si cette condition n'est pas remplie.
- Le Prix Fondation ARC pour la mobilité internationale autorise les cofinancements obtenus dans le pays d'accueil. En revanche, ce prix n'est pas cumulable avec des financements d'autres organismes caritatifs français.

Changement de situation administrative ou/et de thématique

Tout changement de situation administrative ou de thématique intervenant pendant la période de financement devra être notifié à la Fondation ARC dans les meilleurs délais par email à l'adresse : suivi-ai@fondation-arc.org (exemple : recrutement par un organisme, abandon du projet...).

En cas d'obtention du diplôme de master ou du doctorat d'université pendant la durée du contrat, la poursuite de l'activité est autorisée dans le laboratoire jusqu'au terme du financement accordé, sauf démission pour un autre projet. Le candidat informera la direction scientifique de la date de soutenance du diplôme et la poursuite éventuelle dans le laboratoire, par email (suivi-ai@fondation-arc.org).

Evaluation des projets financés

Au terme de la période de financement, un rapport d'activité sera demandé par la Fondation ARC. Les publications et communications issues du projet devront être jointes à ce rapport.

Règles de communication

Toute communication écrite (mémoire, poster, publication...) ou orale (séminaire, congrès...) concernant les résultats du projet de recherche financé devra obligatoirement mentionner la participation financière de la Fondation ARC.

Les publications issues des projets financés par la Fondation ARC devront citer le financement dans les remerciements : « This work has been supported by the Fondation ARC pour la recherche sur le cancer (grant n°) »

Le « résumé grand public » est essentiel pour que le grand public qui participe au financement des projets soit informé des avancées actuelles de la recherche en cancérologie. Il pourra être utilisé par la Fondation ARC dans des actions de communication visant les donateurs, les adhérents et le grand public en général.

5. Calendrier de l'appel à projets

	Session de Printemps 2020 (M2R, DOC, Mobilité)	Session d'Automne 2020 (Mobilité uniquement)
Ouverture de l'appel à projets	Mi-décembre 2019	Début-Juillet 2020
Date limite de dépôt des dossiers en 2020 ; Heure limite 13h	Mobilité : Mardi 25 février M2R : Jeudi 27 février DOC : Mardi 3 mars	Mi-septembre (date à préciser)
Réunion du Conseil d'Administration	23 juin 2020	8 décembre 2020
Affichage de la liste des projets retenus sur le site de la Fondation ARC Notification par e-mail au candidat et son responsable scientifique (aux adresses e-mails indiquées dans le dossier de candidature).	Fin juin 2020	Mi-décembre 2020
Mise en place des financements	4 ^{ème} trimestre 2020	1 ^{er} trimestre 2021

6. Modalités de soumission

Le dossier de candidature, comprenant l'ensemble des éléments nécessaires à l'évaluation scientifique et technique du projet, devra être établi suivant la présente notice et rempli sur la plateforme Internet de la Fondation ARC accessible à l'adresse suivante :

<http://appelsaprojets.fondation-arc.org>

Les vérifications d'erreurs sur la saisie des champs sont calculées au moment de la soumission finale du dossier. Le dossier de candidature ne sera pris en compte qu'une fois soumis par le candidat.

A la soumission finale, un accusé de réception email sera adressé au candidat.

Tant que l'appel à projet n'est pas clos, il est possible de revenir sur un dossier soumis pour le modifier autant de fois que nécessaire. Il est important de resoumettre le dossier après modifications pour sa validation.

Attention, après la clôture de l'appel à projets, le dossier ne peut plus être modifié.

Cependant, jusqu'à la date du Conseil d'Administration, le candidat a la possibilité de compléter son dossier en y ajoutant sous forme d'annexes les documents suivants :

- Évolution des publications : publications acceptées ou en révision favorable (joindre la lettre de l'éditeur et l'accusé de réception) ;
- Changement de situation administrative : obtention d'un financement concomitant d'un autre organisme.
- Pour les demandes en 2^{ème} et 3^{ème} année de thèse, le rapport du comité de suivi de thèse, si disponible.

Pour toute information complémentaire concernant les critères de l'appel à projets :

ai@fondation-arc.org

Pour toute information concernant le dépôt des candidatures sur internet :

contactAAP@fondation-arc.org

ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DU DOSSIER DE CANDIDATURE

A saisir sur internet : <http://appelsaprojets.fondation-arc.org>

Le dossier peut être présenté en anglais (Seule la « fiche résumé grand public » doit impérativement être en français).

* Informations obligatoires pour la validation du dossier de candidature

NB : Le nombre de caractères indiqués ci-dessous est un nombre maximum, espaces non compris

Certaines informations peuvent varier en fonction du type d'aide individuelle [M2R : Master / DOC : Doctorat / Prix Fondation ARC pour la mobilité Internationale]

Etape : Candidat

Informations sur le candidat

- Nom et prénom du porteur*
- Date de naissance et nationalité*
- Coordonnées (adresse, email de contact pendant la durée du financement, email secondaire et téléphone) *
- Numéro ORCID² du porteur
- Affiliation et statut du porteur*
- Informations sur l'employeur actuel

Formation du candidat

- Informations sur le master 2 : date d'obtention ou prévue, intitulé, université d'inscription (*sauf pour les prix de mobilité)
- Informations sur le doctorat d'université (PhD) : date de début de thèse, date d'obtention ou prévue, directeur de thèse, école doctorale, université d'inscription (*pour les demandes DOC uniquement)
- Autre formation : information sur les autres diplômes/formations (intitulé, date d'obtention ou prévue, établissement)

Lettre de motivation du candidat* (3000 caractères) la lettre de motivation doit faire ressortir les objectifs de carrière du candidat

CV du candidat

- CV court (3 000 caractères)
- Joindre un CV* (format PDF, 5 Mo maximum)

Communications scientifiques du candidat

- Publications du candidat dans les revues à comité de lecture (en chronologie inversée): auteurs – journal – année – titre – lien PMID ; *10 publications maximum. Souligner le nom du candidat dans la liste des auteurs.*
Pour les publications acceptées, renseignez le PMID, ne pas joindre le pdf de l'article.
Pour les publications en révision ou sous presse, joindre obligatoirement la lettre de l'éditeur (format PDF, 5Mo maximum).
Pour les publications soumises, joindre le pdf de l'article.
- Autres valorisations du travail scientifique : présentations, congrès, posters...

Etape Identification scientifique

- Types de recherche* (fondamentale, translationnelle, clinique ou autre à préciser – plusieurs choix possibles)
- Groupe d'âge de la population étudiée* (plusieurs choix possibles)
- Thématiques et disciplines associées au projet de recherche* (1 à 5 disciplines ordonnées par ordre décroissant d'importance, discipline la plus pertinente en premier)
- Mots-clés (français et anglais)* (1 à 5 mots-clés)
- Localisations cancéreuses associées au projet de recherche* (aucune localisation, toutes localisations ou 1 à 10 localisations du cancer primitif et des métastases)
- Classifications CSO³ associées au projet de recherche* (1 à 2 items)

² Pour plus d'information voir : <https://orcid.org>

³ Pour plus d'information sur la classification CSO (Common Scientific Outline) voir <https://www.icrpartnership.org/cso>

Etape Projet scientifique

- Titre du projet en français et en anglais*
- Acronyme
- Résumé du projet scientifique* (contexte, hypothèse, méthodologie, descriptif, résultats attendus...) (1 200 caractères)
- Brève description des travaux envisagés et des résultats attendus : mettre en évidence le contexte scientifique, les enjeux, la pertinence en cancérologie, l'aspect innovant et la faisabilité du projet.* (10 000 caractères)
- Bibliographie* (3 000 caractères)
- Vous avez la possibilité de joindre des figures (chargement d'1 ou 2 fichiers images format jpeg, jpg, gif ou png d'une taille inférieure à 5Mo). Pensez à vérifier que l'image est lisible dans le dossier (téléchargement du dossier en pdf)
- Echancier précisant par semestre les étapes clés et résultats attendus* (5 000 caractères)
- Pour les demande de financement à partir de la 2^{ème} année de thèse (DOC2) : donner une description des travaux réalisés au cours de la 1^{ère} année ainsi que la source de financement au cours de la 1^{ère} année.

Etape Laboratoire

Laboratoire d'accueil du candidat* :

M2R et DOC : le laboratoire d'accueil peut être en France ou à l'étranger mais le candidat doit être inscrit dans une université française.

Prix de mobilité : le laboratoire d'accueil doit être obligatoirement à l'étranger.

- Nom de l'établissement – adresse – direction (nom prénom)
- Nom du laboratoire (Unité ou service ou laboratoire ou département...) – adresse – direction
- Etablissement de tutelle pour les laboratoires en France : Unité INSERM et/ou CNRS et/ou Faculté et/ou autres tutelles
- Equipe et responsable de l'équipe (nom, titre, statut, affiliation, email, tél)
- Responsable d'encadrement du jeune chercheur (nom, titre, statut, affiliation, email, tél) ; joindre le CV du responsable d'encadrement (format PDF, 5 Mo maximum)
- Joindre l'organigramme de l'équipe sous forme de liste pour évaluer l'environnement scientifique du candidat (nombre d'enseignant-chercheurs, chercheurs, HDR, etc...) ; (format PDF, 5 Mo maximum)
- Cas des demandes de type DOC : Si la thèse est réalisée en cotutelle, merci de renseigner les autres laboratoires impliqués (Nom, structure de rattachement, responsable d'encadrement du jeune chercheur, ville et pays) (1000 caractères)
- Lister les autres candidatures déposées par l'équipe dans le cadre des appels à projets aides individuelles ouverts concomitamment (nom, prénom, type d'aide demandée et intitulé du projet de recherche, sauf pour les prix de mobilité et les demandes de 3^{ème} année de thèse).

Publications du laboratoire ou de l'équipe d'accueil*

- Publications majeures du laboratoire ou de l'équipe dans les revues à comité de lecture (en chronologie inversée): auteurs – journal – année – titre – lien PMID
1 à 10 publications. Souligner le nom des membres de l'équipe dans la liste des auteurs.
Pour les publications acceptées, renseignez le PMID, ne pas joindre le pdf de l'article.
Pour les publications en révision ou sous presse, joindre obligatoirement la lettre de l'éditeur (format PDF, 5Mo maximum)

Laboratoire d'origine du candidat : (* uniquement pour les prix de mobilité ; le laboratoire d'origine doit être obligatoirement en France)

- Nom de l'établissement – adresse – direction (nom prénom)*
- Nom du laboratoire (Unité ou service ou laboratoire ou département...) – adresse – direction*
- Etablissement de tutelle pour les laboratoires en France : Unité INSERM et/ou CNRS et/ou Faculté et/ou autres tutelles
- Equipe et responsable de l'équipe (nom, titre, statut, affiliation, email, tél)
- Responsable d'encadrement du jeune chercheur (nom, titre, statut, affiliation, email, tél, CV)
- Date de départ du laboratoire d'origine

Etape Financement

- Type de formation demandée*
- Date de prise d'effet souhaitée* : pour les M2R, la date de prise d'effet doit être antérieure au minimum de 6 mois à la date prévue d'obtention du master ; pour les prix de mobilité la date de prise d'effet doit être égale à la date d'arrivée dans le laboratoire d'accueil.
- Date d'arrivée dans le laboratoire d'accueil*
- Autres demandes : précisez si la demande a été présentée à d'autres organismes financeurs (5 000 caractères)
- Plan de financement de la mobilité* (uniquement pour les prix de mobilité) : précisez les co-financements obtenus et/ou demandés par rapport au coût de la mobilité internationale
- Ressources antérieures au cours des 3 dernières années (*sauf pour les demandes de master et de 1^{ère} année de thèse) : indiquez vos ressources antérieures au cours des 3 dernières années
- Organisme gestionnaire (*sauf pour les prix de mobilité) : type, nom, acronyme, informations de contact du responsable habilité à gérer les fonds.

Rapport d'activité (*non présent dans le dossier de candidature pour les masters*)

- Avez-vous déjà bénéficié d'un financement de la Fondation ARC? *

Si oui préciser :

- Type de financement* - montant, date de début et durée
- Titre du projet*
- Rappel des objectifs du projet de recherche* (1 500 caractères)
- Principaux résultats obtenus et réalisation de ces objectifs* (4 000 caractères)
Vous avez la possibilité de joindre des figures (1 ou 2 fichiers images format jpeg, jpg, gif ou png d'une taille inférieure à 5Mo)
- Publications scientifiques majeures dans des revues à comité de lecture (en chronologie inversée)
Auteurs – journal – année – titre – lien PMID (Souligner le nom du porteur et des membres de l'équipe)
Vous avez la possibilité de joindre les publications (format PDF, 5Mo maximum)
- Autres communications liées au projet financé (1 000 caractères)
- Commentaires (500 caractères)

Pièces jointes (les fichiers doivent être au format pdf d'une taille inférieure à 5 Mo)

- Lettre d'acceptation motivée du directeur du laboratoire d'accueil signée par le directeur du laboratoire d'accueil*
- Lettre de recommandation du responsable direct du candidat dans le laboratoire d'accueil signée par le responsable direct du candidat dans le laboratoire d'accueil*
- Lettre de recommandation du directeur et/ou responsable d'encadrement du laboratoire d'origine signée par le directeur et/ou responsable d'encadrement (facultatif).
- Pour les demandes de 2^{ème} et 3^{ème} année de thèse, joindre le rapport du comité de suivi de thèse s'il est disponible (format PDF, 5Mo maximum)

Fiche résumé grand public (page à remplir obligatoirement en français)

- Titre de projet vulgarisé publiable sur tout support de communication* (500 caractères)
- Contexte de la recherche* (2 000 caractères)
- Résumé de la recherche* (1 200 caractères)
- Enjeux en matière de cancérologie et de santé publique* (500 caractères)

En cas de financement, le contenu de la "Fiche résumé grand public" pourra être utilisée par la Fondation ARC dans des actions visant le grand public, les donateurs ou les abonnés aux différents supports de communication de la Fondation ARC et je donne expressément mon accord à cette utilisation : oui / non.*

Validation du dossier (soumission)

- Validation finale du dossier
Attention : La candidature ne sera pas enregistrée tant que le dossier n'est pas validé par le candidat.